



Construire des partenariats intentionnels

Les partenariats fructueux se construisent par des interactions continues entre partenaires. Au cours de ces interactions, les partenaires ont l'occasion d'apprendre à se connaître, d'instaurer la confiance et le respect, et d'identifier les compétences de chacun. Grâce à ces connexions continues, vous pouvez construire un partenariat collaboratif et agile qui pourra servir vos institutions pendant longtemps. Vous trouverez ci-dessous différentes étapes pour vous aider à établir et à maintenir des partenariats intentionnels et collaboratifs. Vous pouvez en savoir plus sur les partenariats dans la trousse d'outils Partenariats Campus/Communauté du CISMIC.

Déterminer le besoin et l'état de préparation

Une partie essentielle de l'établissement d'un partenariat consiste à réfléchir à votre département/institution et à déterminer s'il existe un besoin de partenariat et si vous avez la capacité d'entreprendre cette initiative.

- Vous pouvez vous demander de quels types de soutien vous disposez (personnel, finances, etc.) et si vous ne risquez pas de « réinventer la roue ».



Recruter les bonnes personnes et organisations

Qui seraient les collaborateurs-trices idéaux-les ou utiles dans ce partenariat ?

- Les personnes auxquelles vous faites appel peuvent différer selon que votre projet a une portée large ou étroite.



Évaluer les ressources nécessaires

De quels outils avez-vous besoin pour mettre en place ce partenariat ?

- Devez-vous allouer du temps, des ressources humaines, un budget, un soutien institutionnel, etc. à ce partenariat ?



Déterminer la structure du partenariat de collaboration

Un partenariat n'a pas forcément la même signification dans toutes les organisations. Il est important de s'assurer que tout le monde travaille à partir de la même définition et compréhension.



Élaborer une stratégie de communication

Decide what type(s) of information needs to be shared between partners and how it will be shared.

- Le fait que tout le monde soit sur la même longueur d'onde en matière de communication permet d'éviter que des informations importantes ne soient perdues ou mal interprétées à mesure que vous progressez dans votre travail.



Convenir d'un plan d'action et le développer

Un plan d'action permettra de suivre et d'atteindre facilement les buts de votre partenariat en définissant vos objectifs et en détaillant la manière dont vous comptez les atteindre.



Identifier les facteurs de risque de la collaboration

Lorsque vous identifiez les risques de manière proactive, vous pouvez ensuite créer des stratégies pour les atténuer afin d'être prêt au cas où ces risques se concrétiseraient.



Créer un climat d'ouverture

Prenez le temps, tout au long de votre partenariat, d'établir en permanence un climat de confiance avec vos partenaires. Cela permet de garantir le bon fonctionnement du partenariat et de traiter les problèmes qui surviennent dans un climat d'ouverture et de respect.



Célébrer les réussites

Chaque réalisation, chaque étape importante et chaque objectif atteint le long de la route sinueuse qu'est le partenariat méritent d'être reconnus. Chaque leçon apprise mérite également son heure de gloire.



L'importance de l'engagement intentionnel des étudiants-es

Les étudiants-es sont au centre de la raison pour laquelle nous créons des programmes et des services. Les services de santé mentale du campus sont là pour les soutenir tout au long de leur expérience postsecondaire. Les programmes et services que nous offrons doivent s'efforcer de refléter les besoins exprimés par les étudiants-es. L'une des meilleures façons d'assurer ce reflet des besoins est d'établir un partenariat intentionnel avec le corps étudiant et les groupes d'étudiants-es.

Au cours des dernières années, nous avons assisté à un mouvement dans le domaine de l'engagement des étudiants-es vers le concept du « rien sur nous sans nous ». Ce concept, issu des mouvements de défense des droits des personnes en situation de handicap, souligne le fait que les étudiants-es ne veulent pas seulement que leurs opinions soient entendues, ils ou elles veulent qu'elles soient considérées, valorisées et prises en compte dans le processus décisionnel. Il existe plusieurs façons d'engager les étudiants-es dans un partenariat intentionnel, l'une d'entre elles étant la co-création ou la co-production.

La co-création ou la co-production consiste à s'engager avec les étudiants-es sur un pied d'égalité afin de collaborer et de créer de nouvelles choses. Dans ce processus, les étudiants-es ont une part égale du pouvoir de décision. Cette méthode permet aux étudiants-es de participer à toutes les étapes

du déploiement d'un programme ou d'un service, du brainstorming à la planification, en passant par la mise en œuvre et même l'évaluation. La co-création ou la co-production est une excellente opportunité d'apprentissage tant pour le corps étudiant que pour le personnel et le corps enseignant. Les étudiants-es acquièrent une expérience précieuse tout en contribuant à un changement important sur leur campus. Le personnel et le corps enseignant ont la possibilité de réfléchir davantage à la manière dont ils travaillent avec les étudiants-es après avoir collaboré avec eux et elles et avoir entendu de première main comment construire et maintenir des partenariats productifs. Le résultat de la co-création ou de la co-production est non seulement une programmation ou des services parfaitement adaptés aux besoins des étudiants-es, mais aussi une confiance accrue et une meilleure relation entre le corps étudiant, le personnel et le corps enseignant sur le campus.

Un autre modèle utile pour un partenariat intentionnel avec les étudiants-es est « Les échelles de la participation publique », créé par Sherry R. Arnstein en 1969. Ce modèle met en évidence plusieurs façons de s'engager avec les étudiants-es et les communautés étudiantes qui peuvent être utiles en fonction du type de projet dans lequel vous êtes engagé-e. Trois des moyens d'engagement qui peuvent vous aider à établir un partenariat avec les étudiants-es sont le partenariat, la délégation et le contrôle citoyen.

- **Partenariat** - Dans le modèle de partenariat d'Arnstein, le corps étudiant, le personnel et le corps enseignant ont un pouvoir égal. Les étudiants-es ont le pouvoir et la capacité de négocier et de faire des compromis avec le personnel ou le corps enseignant avec lequel ils ou elles travaillent. Dans cette méthode, toutes les parties sont sur un pied d'égalité et travaillent côte à côte pour faire décoller le projet.
- **Délégation de pouvoir** - Dans cette méthode, ceux et celles qui sont soutenus-es par le programme ou le service en cours de création (dans ce cas, les étudiants-es) ont la majorité du pouvoir de décision. Les étudiants-es font avancer le projet avec le soutien et les conseils du personnel et du corps enseignant.
- **Contrôle citoyen** - Avec cette méthode, les étudiants-es ont le contrôle total de la création du programme ou du service. Ce sont eux qui prennent les décisions. Le personnel et le corps enseignant peuvent être impliqués dans la mise en œuvre, mais leur rôle principal est d'apporter leur soutien.

Lorsque nous nous efforçons de faire participer intentionnellement les étudiants-es aux partenariats, nous sommes alors mieux placés pour pouvoir fonder nos décisions en matière de programmes et de politiques sur les expériences et les besoins réels des étudiants-es. Une fois que nous avons cerné ces besoins, nous pouvons nous associer aux étudiants-es et aux autres parties prenantes pour élaborer en collaboration des solutions qui répondent aux problèmes et aux obstacles ayant un impact sur la santé mentale des étudiants-es sur le campus.